



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX**  
**ANNUAL PROGRAMME<sup>1</sup> NARRATIVE PROGRESS REPORT**  
**REPORTING PERIOD: 1 JANUARY – 31 DECEMBER 2011**

<p><b><i>Submitted by:</i></b></p> <p>PNUD  Maison des Nations Unies, B.P : 648  Moroni_Hamramba,    Tél: 00269 773 15 58</p>	<p><b><i>Country and Thematic Area<sup>2</sup></i></b></p> <p>UNION DES COMORES</p> <p><b><u>Domaine prioritaire 4:</u></b>  Développement des capacités nationales techniques en matière de consolidation de la paix/Renforcement de la capacité de gestion du projet</p>	
<p><b><i>Programme No:</i></b> PBF/COM/E-1  <b><i>MDTF Office Atlas No:</i></b> 00071625</p> <p><b><i>Programme Title:</i></b>  Renforcement des capacités nationales en matière de consolidation de la paix</p>	<p><b><i>Participating Organization(s):</i></b></p> <p>PNUD</p>	
<p><b><i>Implementing Partners:</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Commissariat Général à la Solidarité et à la Promotion du Genre</i></li> </ul>	<p><b><i>Programme Budget (from the Fund):</i></b></p> <p><i>Budget FCP: 950 000 \$</i></p> <p>Total: 950 000 \$</p>	
<p><b><i>Programme Duration:</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 mois</li> </ul>	<p><b><u>Start date<sup>3</sup>:</u></b>  Juillet 2009</p>	<p><b><u>End date:</u></b>  31 mars 2012</p>

<sup>1</sup> The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects.

<sup>2</sup> E.g. Priority Area for the Peacebuilding Fund; Thematic Window for the Millennium Development Goals Fund (MDG-F); etc.

<sup>3</sup> The start date is the date of the first transfer of funds from the MDTF Office as Administrative Agent.

## **NARRATIVE REPORT FORM A**

### **I. Purpose**

Le projet va accompagner les efforts de l'Union des Comores pour renforcer la réconciliation nationale, consolider l'unité et la solidarité nationales et engager résolument le pays dans la voie du développement économique et sociale. Il vise la construction d'une capacité nationale solide en matière de consolidation de la paix, incluant dans le domaine de la définition, la mise en œuvre, la gestion et le suivi-évaluation de programmes/projets de consolidation de la paix et de la mobilisation des ressources y afférentes. Il contribuera notamment à aider le pays à gérer de façon efficace et efficiente les ressources du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) mises à sa disposition par le Secrétaire général de l'ONU, ouvrant ainsi de meilleures perspectives pour la mobilisation d'autres ressources requises pour appuyer la mise en œuvre d'actions de consolidation de la paix dans le pays.

Le projet participera à la conception, la mise en place et l'opérationnalisation de structures, mécanismes, outils et autres instruments performants, capables de contribuer efficacement à prévenir les conflits et à réduire les menaces pour la paix.

Les activités du projet concourent à la réalisation des deux résultats clés suivants :

- le programme PBF est géré de façon efficace et transparente;
- les capacités institutionnelles et humaines du pays sont accrues dans le domaine de la consolidation de la paix.

Le projet s'inscrit dans le domaine 4 du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix (PPCP), qui fait état de la faiblesse de l'Etat ainsi que d'une destruction des capacités institutionnelles, auxquels s'ajoutent un manque manifeste d'expertise et d'expérience dans le domaine reconnu complexe de la consolidation de la paix... Autant de facteurs nécessitant de constituer une capacité nationale pour accompagner le programme, comprenant des aspects structurels, de formation et de coordination horizontale, qui serait seule à même d'assurer la pérennisation des acquis du programme. De plus, le projet favorisera, à terme, l'instauration d'une culture de la paix dans le pays et, par suite, de consensus solides autour de grands objectifs nationaux de développement, créant ainsi un climat propice à un développement durable. Il s'inscrit également dans les priorités de l'UNDAF 2008-2012, dans l'effet UNDAF 2 "D'ici 2012, les capacités institutionnelles et individuelles de gouvernance politique et économique sont renforcées au niveau national et insulaire sur la base de la primauté du droit, de l'équité du genre et de l'obligation de rendre compte" et notamment au niveau de l'effet programme 2.2 « les mécanismes de gouvernance démocratique et de dialogue social sont améliorés et fonctionnels » et de l'effet programme 2.4 « les capacités en gestion du développement sont renforcées au niveau de l'Union et des îles »

## **II. Resources**

### *Financial Resources:*

- Pas d'information particulière concernant les ressources financières

### *Human Resources:*

#### National Staff:

- ✓ Un Expert/Conseiller national
- ✓ Un Assistant administratif et financier
- ✓ Un Chauffeur

#### International Staff:

- ✓ Coordonnateur principal / Conseiller en prévention de crises et en relèvement
- ✓ VNU chargé du Suivi-évaluation

## **III. Implementation and Monitoring Arrangements**

Le projet a capitalisé sur les interventions en cours dans le domaine du redressement en vue de réduire les coûts de transactions en exploitant au maximum les synergies et les complémentarités potentielles incluant le recours à l'expertise déjà mobilisées dans le cadre de ces interventions. Ces complémentarités et synergies ont été particulièrement établies avec le projet de cohésion sociale, gérée par le PNUD, dont les experts ont été mis à contribution pour appuyer la mise en œuvre de certaines activités du présent projet.

Le principe directeur dans le renforcement des capacités ici est qu'il ne suffit pas seulement d'améliorer les compétences des individus, mais aussi et surtout s'assurer de la qualité des organisations. Pour ce dernier aspect l'emphase a été mise sur une meilleure formalisation du cadre institutionnel et juridique pour la consolidation de la paix à partir d'un consensus issu d'un processus participatif et inclusif. Concernant le renforcement des capacités humaines, l'accent a été mis sur l'organisation d'ateliers de formation sur place dans les domaines prioritaires afin de pouvoir disposer d'une masse critique de cadres formés aux principes et outils de la consolidation de la paix.

La mise en place d'un Commissariat général à la Solidarité nationale représente une grande opportunité et un point d'entrée pour bâtir les mécanismes indispensables qui seront à la base de la pérennisation de l'action du présent projet

## **IV. Results**

### **1. Les structures de gestion, de coordination et suivi-évaluation du projet sont mis en place**

- La Cellule de gestion du programme incluant le Secrétariat technique est mise en place avec les recrutements notamment de :

- La Cellule de gestion du programme est équipée :

- ✓ Véhicule
- ✓ Bureautique

- Appui logistique au travail du groupe consultatif :
  - ✓ Voyages inter îles dont DSA (nombre limité de voyages)
- Le comité de pilotage conjoint (CPC) est opérationnel et à sa 8ème rencontre:
  - ✓ Réunions du comité de pilotage conjoint tenues
- Planification, coordination et suivi-évaluation du programme FCP
  - ✓ Réunions des comités directeurs des projets organisées conjointement avec le commissariat et secrétariat sont tenues mensuellement
  - ✓ Cadre des résultats et indicateurs de suivi et évaluations élaboré
  - ✓ Atelier sur renforcement des capacités opérationnelles du CGSPG
  - ✓ Mesures élaborées sur le Renforcement du rôle et des capacités opérationnelles du Commissariat Général à la Solidarité et à la Promotion du Genre (CGSPG)
  - ✓ Les rapports du programme sont disponibles régulièrement
  - ✓ Les outils de Suivi-évaluation ont été conçus et harmonisés
  - ✓ Le rapport de l'évaluation interne est disponible
  - ✓ Une présentation de l'évaluation externe est disponible
- Promotion du programme FCP :
  - ✓ Atelier des médias sur les activités du SNU Comores en particulier le FCP
  - ✓ Descentes dans les îles pour faire connaître les activités du programme FCP auprès de la population
  - ✓ Communiqué de presse sur le FCP et le calendrier du SNU Comores qui met en exergue les activités financées par le FCP \*
  - ✓ Deuxième série de reportage audiovisuel sur le FCP
- La mise en œuvre du projet « Renforcement des capacités nationales en matière de consolidation de la paix » a connu un retard au cours de l'année 2010 suite au Climat politique non favorable pour le renforcement du cadre institutionnel comme le Commissariat Général à la Solidarité et à la Promotion du Genre (CGSPG) recommandé par le rapport sur le renforcement de capacités.
- Toutefois le CGCPG et le Secrétariat Technique du FCP ont élaboré une série des mesures visant le renforcer du rôle et des capacités opérationnelles du Commissariat

## **V. Future Work Plan**

- ✓ Après la période de transition politique dans laquelle se trouve le pays suite aux élections qui ont eu lieu en décembre 2010, le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) du FCP a été convoqué pour fixer les lignes d'actions en rapport avec le renforcement du cadre institutionnel tel que recommandé par le rapport de renforcement des capacités
- ✓ Effectuer des missions régulières sur le terrain pour suivre la mise en œuvre et évaluer l'atteinte des résultats escomptés du programme

## **VI. Performance Indicators**

	<b>Indicateurs</b>	<b>Moyens de vérification</b>
<p><b>Objectifs immédiats :</b>  Les objectifs immédiats du présent projet sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le programme PBF est géré de façon efficace et transparente.</li> <li>• les capacités institutionnelles, systémiques et individuelles du pays dans le domaine de la consolidation de la paix sont accrues.</li> </ul>	Les projets FCP sont visibles sur le terrain et déploient leurs effets auprès des bénéficiaires	Missions sur le terrain et entretiens avec les concernés.
<p><b>Résultats attendus :</b>  Le projet aura pour but de veiller à la gestion performante et transparente du Programme FCP aux Comores ainsi que d'accroître les capacités institutionnelles et humaines dans le domaine de la consolidation de la paix.</p>	Les rapports relatifs au projet sont satisfaisants.	Entretiens avec les unités concernées par la mise en œuvre.
<p><b>Activités :</b>  Il s'agira notamment des activités suivantes : mise en place de la cellule de gestion et du secrétariat technique FCP, opérationnalisation du Comité de Pilotage Conjoint, du CGSPG et du Groupe Consultatif,</p>	Les structures sont opérationnelles et efficaces.	Les structures produisent les résultats escomptés.

## **VII. Abbreviations and Acronyms**

- **PBF** : Peace Building Fund
- **FCP** : Fonds de Consolidation de la Paix
- **DSA** : Daily Subsistence Allowances
- **CGSPG** : Commissariat Général à la Solidarité et à la Promotion du Genre
- **DDR** : Désarmement, Démobilisation et Réintégration
- **PPCP** : Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix
- **CPC** : Comité de pilotage conjoint